

Formation Document Unique d'entreprise

formationplus
méditerranée



Mise à jour le 25.09.2024 par AA

Taux de réussite 2024 : pas de candidat en 2024

OBJECTIF :

- Comprendre la notion de document unique d'évaluation des risques (DUER)
- Identifier les risques professionnels au sein de l'entreprise
- Mettre en œuvre les actions de prévention nécessaires
- Savoir actualiser le DUER



LIEU DE LA FORMATION :

Formation Plus Méditerranée
32 boulevard Jean Bourrat,
66000 Perpignan
Ou en entreprise



PUBLIC :

Tout public
« Centre de formation accessible au public en situation de handicap »



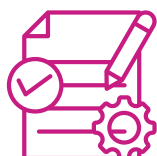
TARIF :

Tarif selon devis



PRÉ-REQUIS :

Aucun pré requis



FORMATEUR :

Professionnel confirmé dans l'exercice de ses fonctions, compétences pédagogiques à mettre en œuvre les formations



DÉLAIS D'ACCÈS :

Le délai d'accès à nos actions de formations intra-entreprises est généralement inférieur à 2 mois à compter de l'étude de votre projet. Ce délai dépend également du délai de validation de l'action de formation par le demandeur et de l'organisme financeur.



DURÉE DE LA FORMATION :

À définir selon les besoins



DÉLAIS DE RÉPONSE :

48 heures
Contact : Caroline BAAS
contact@formationplus.org



MÉTHODOLOGIE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Exposés théoriques et cas pratiques basés sur les données concrètes de l'entreprise



SUIVI ET ÉVALUATION :

Mise en pratique autour de cas pratiques personnalisés
Travaux pratiques visant à se familiariser avec les réseaux sociaux



PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1. QU'EST CE QUE LE DOCUMENT UNIQUE ?

- Définition légale du DUER
- Objectifs du DUER
- Les différents types de risques (physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques, etc.)
- La hiérarchisation des risques

MODULE 2. ÉVALUATION DES RISQUES

- Méthodologie d'évaluation des risques
- Les outils d'évaluation
- Les méthodes d'analyse (AMDEC, etc.)
- La réalisation d'un inventaire des postes de travail

MODULE 3. RÉALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

- La structure du DUER
- La description des postes de travail
- L'identification des dangers et des risques
- L'évaluation des risques
- La hiérarchisation des risques
- La définition des mesures de prévention

MODULE 4. MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Les différents types de mesures de prévention (techniques, organisationnelles, individuelles)
- Le plan d'action
- Le suivi et l'évaluation des actions

MODULE 5. ACTUALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

- La fréquence d'actualisation
- Les événements déclencheurs d'une actualisation
- Les modifications à apporter au DUER